MAI / JUIN 2022

Charny sur-Meuse

CHARNY'INFOS

L'info à partager à l'apéro !

DANS CE NUMÉRO

P2 : BALADE SOLIDAIRE À CHARNY - BILLET D'HUMEUR DÉCHETS VERTS (BROYAGE) - LES ECHOS DU CONSEIL MUNICIPAL (BUDGET)

P 3 : À LA RENCONTRE DES AGENTS TECHNIQUES COMMUNAUX

P4 : LA FORÊT COMMUNALE DE CHARNY

P5 : ÉLECTION - RÉUNION COMPOSTAGE - MESSES NUISANCES SONORES - SEMI-MARATHON - REPRISE DES FESTIVITÉS D'ÉTÉ RALLYE VOITURES ANCIENNES - BONS DE FLEURS

P6 : INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE - DON DU SANG À BELLEVILLE

RESTONS EN CONTACT !

Pour lire ce numéro en version numérique :

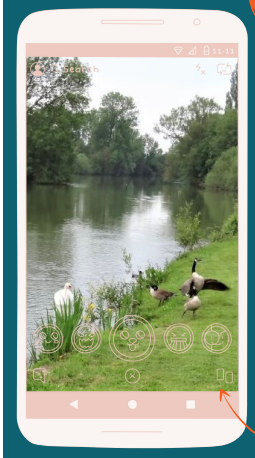

Pour nous envoyer des photos du village, nous donner des infos, ou nous suggérer des idées d'articles : mairie.charny.communication@gmail.com

On attend vos photos !

Édito du maire

Voici le mois de Mai où les fleurs volent au vent, le vent léger annonciateur des beaux jours ? oui ce serait une bonne idée !
Mois de Mai le budget est voté, malgré les dotations d'état en baisse depuis plusieurs années voire supprimées pour certaines, les comptes sont équilibrés. Chaque rubrique a été étudiée et sera maîtrisée, que de l'essentiel, pas de place au superflu cette année, et bien sûr seuls les projets subventionnés verront le jour. Le conseil a délibéré : les taux communaux des taxes n'ont pas augmenté.
Mai est arrivé et les camping-caristes aussi, notre aire d'accueil est vivement appréciée.
Joli mois de Mai, mais pas de chance cette année les jours fériés tombent un dimanche !
À bientôt,

Bonne lecture !

Mairie de Charny
4 place de la Mairie
55100 Charny/Meuse
03 29 86 67 06

Agence postale
4 place de la Mairie
55100 Charny/Meuse
03 29 84 67 99

Horaires **d'Ouverture Mairie**

Lundi au Vendredi : 8h - 11h30

Mardi : 17h30 - 19h avec présence d'un élu

Horaires **d'Ouverture Agence Postale**

LUNDI au SAMEDI : 08h30 - 12h00

Fermeture du secrétariat de mairie du 19 au 30 mai

LA VIE DU VILLAGE

BALADE SOLIDAIRE

Vite, on y va !

Dimanche 05 juin 2022
Départ de 8h00 à 12h00 - Ferme de la Magdeleine
au profit de l'association Prader-Willi.
Deux parcours 7,5 et 14 km
Marche gratuite mais possibilité de dons du montant de votre choix au profit de l'association.
Restauration : burger/frites et yaourt fermier (10€) - buvette sur place
Inscription au départ devant la ferme

En marchant pour l'association prader-willi, chaque marcheur contribuera à financer des séances d'activités physiques adaptées pour des patients atteints de ce syndrome.

EN SAVOIR PLUS SUR CE SYNDROME

BILLET D'HUMEUR

Les crottes de chien dans le village sont intolérables : cela traduit un défaut d'éducation de l'animal, certes, mais surtout un manque de civisme et de respect du maître envers les usagers de la voie publique et des agents techniques.
La commune a équipé tous les secteurs du village en distributeurs de sacs à déjections canines, merci de les utiliser.
Nous rappelons également que l'aire d'accueil de camping-cars n'est pas un terrain de jeu pour les chiens du village où ils peuvent s'ébattre en liberté et souiller les lieux en toute impunité !
La contravention pour déjection canine laissée à l'abandon s'élève à 35 € mais libre à la mairie de fixer son prix par arrêté, à bon entendeur....

PLATEFORME BROYAGE - DÉCHETS VERTS

L'opération menée le mois dernier a été un succès et vous êtes nombreux à avoir utiliser la plateforme située route de Marre pour déposer vos petits branchages ou tonte. Le broyage a été réalisé par M. Brunel de Marre (mandaté par la CAGV) et une partie du broyat récupérée a été mise dans les différents massifs de la commune pour les enrichir.
La plateforme sera ouverte tous les mercredis de 9h à 17h, merci de respecter les espaces dédiés à la tonte et ceux aux petits branchages.

Les échos du Conseil Municipal

Le budget primitif 2022 a été voté à l'unanimité, il est équilibré :
Fonctionnement :
Dépenses : 392 282,26 € - Recettes : 392 282,26 €
Investissement :
Dépenses : 194 826,30 € - Recettes : 194 826,30 €
L'encours de la dette est maîtrisé, deux prêts en cours :

- l'un contractualisé pour l'aire d'accueil de camping-cars sera remboursé en 2024,
- l'autre pour l'accessibilité de la salle du conseil municipal et la création d'un logement locatif au 1er étage du bâtiment de la mairie sera remboursé en 2026

Taux des taxes directes locales : pas d'augmentation des taux communaux.

Dans un prochain numéro, nous reviendrons sur le budget et notamment les incidences financières de la suppression de la Taxe d'Habitation et les dotations d'État en forte diminution.

LES PETITES INFOS TOUJOURS UTILES

ÉLECTIONS

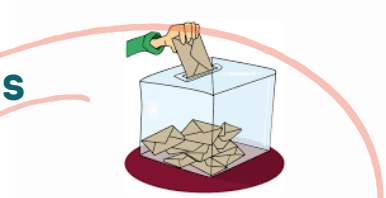

Législatives : **Dimanche 12 juin** - 1er tour
Dimanche 19 juin - 2ème tour
Bureau de vote : **Salle du Conseil Municipal**
8h / 18h **Cour secrétariat de mairie**
PROCURATION : procédure simplifiée en ligne (cerfa 14952*03) remplir et déposer en gendarmerie ou au commissariat.
Une seule procuration établie en France par mandataire.

HORAIRES DES MESSES

MAI 2022
Samedi 21 mai - Charny - 18 H 00
Dimanche 22 mai - Saint-Victor - 10 H 30
Jeudi 26 mai - Ascension - St J. Baptiste - 10 H30
Samedi 28 mai - Bras - 18 H 00
Dimanche 29 mai - Saint-Sauveur - 10 H 30

Chaque dimanche : messe au Carmel à 8 H 00

JUIN 2022
Samedi 04 juin - Cathédrale - 18 H 00
Dimanche 05 juin (pentecôte) - Cathédrale- 10 H 30
Samedi 11 juin - Belleville - 10 H 30
Dimanche 12 juin - Cathédrale - 10 H 30
Samedi 18 juin - St Victor - 18 H 00
Dimanche 19 juin - St Victor -18 H 30
Samedi 25 juin - Chattancourt - 18 H 00
Dimanche 26 juin - Cathedrale - 10 H 30

RÉUNION COMPOSTAGE

Mardi 07 juin 2022 à 19h en mairie (salle du Conseil), la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun organise une réunion de sensibilisation au compostage. Y seront notamment évoqués la gestion des déchets, la réglementation, le processus de compostage, etc . **En fin de réunion chaque personne présente intéressée se verra remettre un composteur gratuit.**
Pour assister à cette réunion, merci de vous inscrire en mairie au 03 29 86 67 06.

SEMI-MARATHON GRANDE GUERRE

Retour de cette course de renom le **dimanche 19 juin 2022**, il y en aura pour tous avec des épreuves pour les plus jeunes, le semi-marathon, le 10 kms en course ou en marche nordique et enfin le 10 kms marche populaire.
Pour tout renseignement : www.S2M2G.fr
Le semi-marathon passera dans la rue principale entre 10H et 11H30, venez encourager et applaudir les coureurs sur le bord de la route !

RALLYE VOITURES ANCIENNES

La compagnie des capots poussiéreux en vadrouille organise un rallye promenade dénommé "la 23ème concentration internationale de Ford T" à Verdun. Il rassemblera environ 70 voitures anciennes construites entre 1907 et 1927.
Le parcours de ce rallye passera par **Charny - CD115 - le samedi 25 juin prochain entre 9h et 12h.**

NUISANCES SONORES

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermiques ou électriques tels que tondeuses, débroussailleuses, motoculteurs, scies...
ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

lundi au vendredi : de 8h à 12h et de 14h à 20h
samedi : de 9h à 12h et de 14h à 19h
dimanche : de 10h à 12h
Jours fériés : de 10h à 12h

Merci de respecter ces horaires !

REPRISE DES FESTIVITÉS D'ÉTÉ

Le Comité des Fêtes reprend les festivités de l'été : à noter, dès à présent, dans vos agendas :
Samedi 09 juillet : Bal populaire, feu d'artifice. Buvette et restauration - aire de loisirs Sous le Moulin
Samedi 30 et dimanche 31 juillet : Fête patronale de Saint-Loup :
Samedi : soirée dansante, restauration buvette (place des Marronniers
Dimanche : vide-greniers, brocante (rue des Champs)
Programme complet dans un prochain numéro !

BONS FLEURS

Le Conseil Municipal a décidé de reconduire l'attribution d'un bon de fleurs d'une valeur de 10€ pour chaque ménage afin d'aider au fleurissement du village.
Ce bon est uniquement valable pour des fleurs... on oublie les plans de tomates ou autres !

INSCRIPTIONS

SCOLAIRES - PÉRISCOLAIRES - EXTRASCOLAIRES

Rentrée 2022/2023

Vos démarches simplifiées en **UN CLIC !**
www.verdun.fr

Du 25 Avril au 27 mai 2022

Service Enfance - 12, rue des Tanneries - 55 100 Verdun Tél. 03 29 84 55 32 / enfance@grandverdun.fr

TOUTES LES INFOS

INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2022/2023

QUAND ET OÙ S'INSCRIRE ?

Les inscriptions seront ouvertes du **25 avril au 27 mai 2022** inclus par mail ou en prenant rendez-vous sur le site **https://rendezvousonline.fr**

COMMENT S'INSCRIRE ?

Les inscriptions scolaires concernent :

- les nouveaux élèves à l'entrée en maternelle (toute petite section, petite section),
- les élèves de grande section entrant en Cours Préparatoire sauf pour les écoles primaires Caroline Aigle, Glorieux, Porte de France, Jardin Fontaine à Thierville sur Meuse et Edgar Gascon à Haudainville,
- les nouveaux arrivants
- et les situations particulières (dérogations, dossiers MDPH, etc...).

Les documents suivants seront à fournir pour l'inscription

- livret de famille
- justificatif de domicile (facture de moins de 3 mois),

N.B. : Le certificat d'inscription vous sera remis dès validation de votre dossier afin que vous puissiez le transmettre au directeur de l'école concernée.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT
inscriptionscolaire@grandverdun.fr ou contactez le 03 29 83 55 32

Demande de dérogation

Pour toute demande de dérogation, des justificatifs particuliers vous seront demandés. Chaque demande est étudiée en commission de dérogation, 1ère quinzaine de juin, en présence des élus, des directeurs d'écoles, de l'inspectrice de l'Education Nationale. Les réponses sont transmises par courrier.

CHIFFRES-CLÉS

18 Écoles

784 Élèves en maternelle

1448 Élèves en élémentaire

ACCUEILS DE LOISIRS EXTRASCOLAIRES

LES GRANDES VACANCES DES 3 - 12 ANS

Calendrier des vacances scolaires 2022

Du vendredi 08 juillet au mercredi 31 août 2022

Accueils de loisirs - Juillet

Du vendredi 08 au vendredi 29 juillet 2022
Les accueils Château Couten, Caroline Aigle, Edgar Gascon et Arc en Ciel sont ouverts.

Accueils de loisirs - Août

Du lundi 02 au vendredi 27 août 2021
Les accueils Château Couten, Caroline Aigle sont ouverts. (En fonction des protocoles sanitaires de l'été 2021 et dans le cas où les deux accueils de Verdun ne pourraient absorber l'ensemble des inscriptions, un troisième site pourra être amené à ouvrir).

Organisation de la pré-rentrée

lundi 29, mardi 30 août, mercredi 31 août

Aucun accueil ne sera ouvert sur ces trois jours. Reprise des accueils périscolaires dès le jeudi 01 septembre, à 7h00.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT
enfance@grandverdun.fr
ou contactez le 03 29 83 56 72

COMMENT S'INSCRIRE ?

Inscriptions aux accueils de loisirs d'été 2022 (via le portail famille) ou retrait d'un dossier sur demande auprès du service Animation, Enfance et Jeunesse par e-mail : enfance@grandverdun.fr / Tél. 03 29 83 55 32

TARIFS DES GRANDES VACANCES DES 3 - 12 ANS

Les tarifs sont calculés selon le quotient familial. Les prises en charge Aides aux Temps Libres de la CAF et Bons Vacances MSA sont à remettre dès l'inscription pour traitement. Possibilité de régler en chèques vacances.

LES GRANDES VACANCES DES 12-17 ANS

L'ADOSPHÈRE, C'EST QUOI ?

Accueil spécifique pour les jeunes de 12 à 17 ans, l'Adosphère sera ouvert du **Lundi 11 juillet au vendredi 26 août** les après-midis, de 13 H 30 à 18 H 00 et pour quelques soirées. Au programme : sports, cultures urbaines, arts de la rue, expressions artistiques,...

TARIFS DE L'ADOSPHÈRE (*)

Quotient familial	TARIFS À LA JOURNÉE AGGLO		TARIFS À LA JOURNÉE HORS AGGLO	
	Avec Repas	Sans Repas	Avec Repas	Sans Repas
< 700	12 €	9 €	15 €	12 €
De 701 à 1000	13 €	10 €	16 €	13 €
De 1001 à 2000	14 €	11 €	17 €	14 €
> 2001	15 €	12 €	18 €	15 €

(*) Tarifs avant déduction des bons CAF

LES CHANTIERS JEUNES

Vrais temps de participation à des projets citoyens au profit du territoire et de ses habitants pour les jeunes à partir de 16 ans révolus, des chantiers seront organisés du Lundi 11 Juillet au Vendredi 26 Août les matins, de 9H à 12H. En contrepartie, chaque participant recevra un bon d'achat de 20.00 € par ½ journée de service rendu pour réaliser ses projets.

POUR PLUS D'INFORMATIONS SUR L'ADOSPHÈRE ET LES CHANTIERS JEUNES CONTACTEZ LE PÔLE JEUNESSE
Fabrice - tél. 06 35 82 43 48 / e-mail : fperrin@grandverdun.fr

DU JEU AU QUOTIDIEN AVEC LA LUDOTHÈQUE !

Malgré les contraintes sanitaires, la ludothèque, Rue des Minimes à Verdun, reste ouverte et vous accueille du mardi au samedi pour venir adhérer, découvrir la collection, emprunter des jeux, rapporter les derniers emprunts. Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter les animatrices au 03 29 73 55 78 qui pourront vous conseiller les jeux adaptés à vos besoins !

Ladosphere
www.verdun.fr

EFS
ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG
Du donneur aux patients

PARTAGEZ VOTRE POUVOIR, DONNEZ VOTRE SANG !

Don de sang

MARDI 7 JUIN
16H – 19H30
SALLE DES FÊTES
PLACE MAGINOT
BELLEVILLE/MEUSE

EN PARTENARIAT AVEC L'AMICALE POUR LE DON DU SANG LOCALE

SAVEZ-VOUS QUE CHARNY POSSÈDE UNE FORÊT ?

La commune de Charny est propriétaire d'une forêt communale de 39,97 ha sur le territoire de Marre.
C'est une forêt multifonctionnelle qui remplit des fonctions économiques (production de bois) et écologiques (habitat pour la biodiversité).

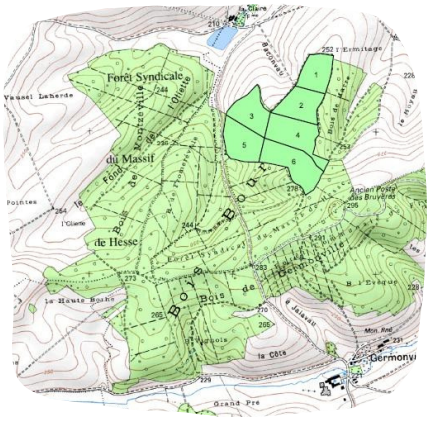

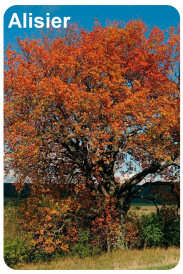

Située dans la région naturelle des côtes et collines de Meuse, elle est majoritairement composée de hêtres (55%) et de chênes sessiles (34%), mais également de feuillus précieux, merisiers, alisiers (4%) et autres feuillus tels que du charmes, des érables sycomores ou encore du frêne.

93% de la forêt est en futaie irrégulière, cela signifie que le peuplement forestier est constitué d'arbres d'âges variés et mélangés dans une même parcelle. Les 3% restants sont en régénération, les bois adultes seront enlevés progressivement dans les années à venir pour laisser place aux jeunes arbres.

COMMENT EST-ELLE GÉRÉE ?

La gestion de la forêt s'appuie sur un document d'aménagement forestier élaboré par l'ONF et approuvé par l'État qui couvre actuellement la période 2014-2033.
C'est donc un technicien forestier de l'ONF qui assure la gestion durable de notre forêt en respectant le document d'aménagement.

Diversifier les espèces forestières, favoriser des essences adaptées au contexte local et aux évolutions du climat, voilà le défi à relever pour les techniciens de l'ONF :

Aider la forêt d'aujourd'hui pour qu'elle se porte bien demain !

L'ENJEU D'AUJOURD'HUI, C'EST LA FORÊT DE DEMAIN

Le climat change, celui-ci va modifier les conditions du milieu (températures, apports en eau, sécheresses, tempêtes...) et impacter la répartition géographique des espèces forestières. Les essences d'arbres présentes sont adaptées aux conditions actuelles mais pas nécessairement à celles de demain.
Des essences communes localement comme le hêtre, l'érable sycomore, le merisier, le mélèze d'Europe... ne sont que quelques exemples des espèces qui vont connaître des difficultés dans nos forêts et malheureusement les effets sont déjà visibles (dépérissement).

Pour adapter nos forêts aux futures conditions de climat, il faut repenser la gestion forestière et innover jusque dans les choix des essences qui les composeront : cèdre de l'Atlas, chênes pubescents... Anticiper les changements climatiques passe donc par la plantation ou la régénération d'espèces locales adaptées au contexte des forêts du nord meusien.

Cet article vous a donné envie de découvrir notre forêt :
Rendez-vous samedi 2 juillet 2022 - 9 h devant la mairie
pour une visite guidée avec M. HOUDARD Killian, technicien ONF
Prévoir des chaussures de marche (visite environ 2h30)
Apéritif offert à l'arrivée

À LA RENCONTRE DES AGENTS TECHNIQUES COMMUNAUX

Notre commune compte 5 agents titulaires : Anne, secrétaire de mairie, Nathalie, en charge de l'Agence Postale Communale dite APC et 3 agents qui œuvrent à l'entretien général du village.
Zoom sur nos agents techniques : Fabrice est employé depuis 33 ans, Pascal depuis 11 ans et le dernier arrivé, Florian depuis 8 ans.

Pascal, Florian, pouvez-vous nous expliquer votre parcours pour arriver dans notre jolie commune ?

Pascal : après une carrière de mécanicien agricole, puis de forestier, je suis arrivé à Charny suite à une reconversion professionnelle, après un stage de 3 semaines dans la commune, j'ai été embauché deux ans en contrat aidé et je ne suis jamais reparti.
Florian : Je viens du milieu agricole, j'ai été vacher de remplacement durant 7 ans et j'ai occupé de nombreux emplois.
Le seul qui n'était pas dans le domaine agricole c'est quand j'étais responsable de la station d'épuration d'une usine à Dijon. Je suis revenu en Meuse pour travailler dans une exploitation à Bras que j'ai quitté pour des raisons personnelles. Comme la commune, à cette époque, n'avait plus qu'un seul employé, j'ai postulé en mars 2014 et j'ai été embauché.

Quelles sont vos missions principales ?

L'entretien de tous les bâtiments publics et locatifs communaux, durant ces deux derniers hivers nous avons rénové tous les appartements en installant des cuisines intégrées et en remplaçant les baignoires existantes par des cabines de douche, ce qui a imposé la suppression du lino par la pose de parquet flottant.

La surveillance et l'entretien de la chaufferie collective à bois du bâtiment de la mairie.
L'entretien régulier du terrain de football avec, l'an dernier, la pose de la main courante.
La tonte de l'aire d'accueil pour camping-cars et la « petite » maintenance des automates.
L'entretien général du cimetière, secteur pour lequel nous sommes épaulés bénévolement par Michel qui ne compte pas ses heures pour nous aider.
Et surtout la tonte et le débroussaillage de tous les espaces verts, y compris l'élagage, le taillage.

Quelle est la plus grande difficulté de votre travail ?

Le plus compliqué à gérer est l'imprévu : on organise notre travail en autonomie en fonction des directives données par Mme le Maire, on a référencé, par rue, ce que l'on a à faire mais nous sommes souvent interrompus dans nos tâches par des interventions de réparations dans les logements ou autres...
La tonte et le désherbage sont chronophages dès l'arrivée du printemps ; nous avons une dizaine d'hectares à entretenir et selon la météo la pousse peut être très rapide !
Nous ne pouvons plus utiliser de désherbants chimiques et ce travail, désormais manuel, est plus long et décourageant : une semaine après tout est de nouveau à faire.
La taille des haies est problématique car jusqu'au 31 juillet nous ne pouvons plus élaguer pour la protection de la nidification des oiseaux.

Depuis l'année dernière, la commission embellissement a mis la main à la pâte avec des bénévoles, est-ce que cela vous a aidé ?

C'est agréable que les gens du village et les membres de la commission nous aident car le fleurissement et le désherbage est un travail fastidieux et long. Il y a eu quatre opérations l'année dernière et nous serons heureux si cela recommence.
Chacun peut contribuer en entretenant devant chez soi (fleurissement et désherbage).

La commission embellissement va réitérer ses opérations ponctuelles par quartier dans la bonne humeur pour nettoyer et entretenir les massifs, aux dates suivantes :

Vendredi 03 juin à partir de 15h30
Mercredi 08 juin à partir de 13h30
Vendredi 17 juin à partir de 15h30
Samedi 25 juin à partir de 9h30
Apéritif offert en fin de matinée

Renseignements sur ces journées de nettoyage :
Agnès : 06 29 71 15 80
Anne : 06 85 26 17 83

Appel aux bénévoles pour l'entretien des massifs, les

Rendez-vous devant la mairie !